

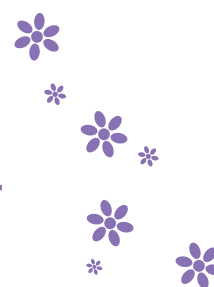
Portrait des membres 2012



Association des haltes-garderies
communautaires du Québec



Table des matières



Introduction	p. 3
Faits saillants	p. 3
1-Informations sur l'organisme	p. 4
Régions	p. 4
Secteur d'activités	p. 4
Principales activités	p. 5
Principal bailleur de fonds	p. 5
Années d'existence de l'organisme	p. 5
2-Informations sur la halte-garderie	p. 6
Années d'existence de la halte-garderie	p. 6
Nombre de semaines d'ouverture	p. 6
Nombre d'heures d'ouverture	p. 7
Nombre d'enfants reçus en même temps	p. 7
À qui s'adresse le service de halte-garderie	p. 7
Entente spécifique	p. 8
Répartition selon l'âge	p. 8
Mode d'ouverture	p. 8
Programme éducatif	p. 8
Personnel éducateur	p. 9
Besoin de la communauté et avenir de la halte-garderie	p. 9
3-Informations sur le financement	p. 10
Subvention du ministère de la Famille	p. 10
Utilisation de la subvention	p. 11
Coût réel de la halte-garderie	p. 11
Différence entre la subvention et le coût réel	p. 11
Impact d'un financement intégral	p. 11
Contribution des parents	p. 12
Autres sources de financement	p. 12
Commentaires	p. 13





Introduction

Au mois de mars 2012, nous faisons parvenir à l'ensemble des membres de l'Association un sondage composé de 25 questions regroupées en trois sections principales : des informations sur l'organisme, sur le fonctionnement de la halte-garderie et enfin sur son financement.

L'objectif de ce questionnaire était de dresser un portrait des organismes offrant un service de halte-garderie et de connaître différents aspects de leur fonctionnement. En effet, cela fait maintenant plusieurs années que nous connaissons un accroissement important de nos membres et il nous semblait intéressant de les connaître de manière plus approfondie.

Ce questionnaire, acheminé par courriel, pouvait être complété par ordinateur ou imprimé et rempli à la main et nous être retourné par télécopie, courriel ou par la poste. Deux relances ont été effectuées et, au mois de juin 2012, 115 organismes avaient rempli ce questionnaire ce qui équivaut à un taux de réponse de 68 %.

Faits saillants

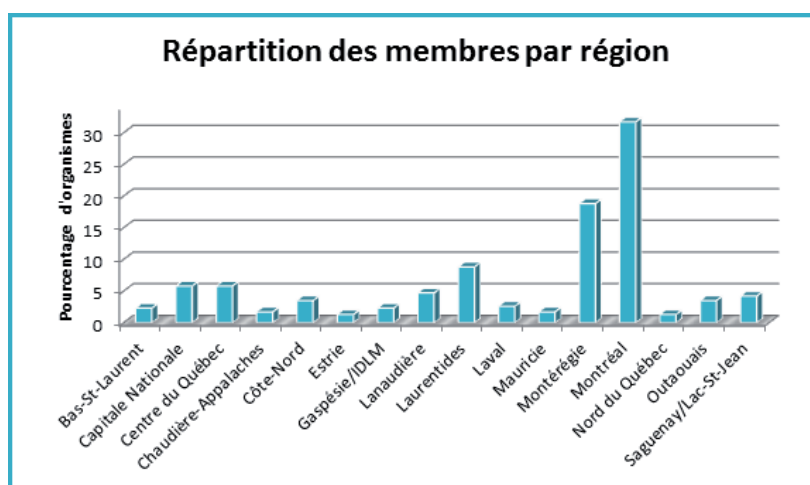
- La majorité des membres de l'Association sont issus du secteur famille (67 %).
- La moyenne d'années d'existence des haltes-garderies est d'environ 15 ans.
- Les haltes-garderies sont ouvertes en moyenne 44 semaines par année.
- La moyenne d'heure d'ouverture par semaine est de 28.
- Les organismes reçoivent en moyenne 12 enfants en même temps.
- 43 % des organismes ont des ententes spécifiques avec notamment les CLSC, Centres jeunesse et DPJ.
- 83,5 % des haltes-garderies reçoivent des poupons.
- 95,6 % des haltes-garderies appliquent un programme éducatif et la majorité utilise *Je grandis en halte-garderie*.
- La moyenne d'éducatrices par halte-garderie est de 2,20 ce qui comparé au nombre moyen d'enfants reçus représente un ratio de 1 éducatrice pour 6 enfants.
- 80 % des organismes ont répondu que leur activité de halte-garderie devrait connaître une légère ou une forte augmentation.
- 92 % reçoivent un financement du ministère de la Famille pour leur halte-garderie.
- 97 % des organismes ont financé une partie des salaires avec ce financement du ministère de la Famille.
- Une halte-garderie coûte en moyenne 65 431 \$ par année.
- La subvention du ministère de la Famille est trop basse pour couvrir les frais de la halte pour 97% d'entre elles.
- Si l'on compare le financement accordé par rapport au coût réel, la moyenne du manque de financement est de 50 320 \$.
- 49,5 % des haltes-garderies offrent le service gratuitement aux parents qui participent aux activités et/ou aux parents aux prises avec des difficultés financières.



Informations sur l'organisme

Régions

L'Association compte des organismes membres dans 16 régions sur 17 au Québec, l'Abitibi étant la seule région où ne possédons pas de membres. La majorité des membres est située à Montréal (31,7 %) suivi de près par la Montérégie (18,8 %). Vient ensuite les Laurentides (8,8 %).



Secteur d'activités

On retrouve des organismes offrant des services de halte-garderie dans 12 secteurs du milieu communautaire, avec une majorité dans le secteur famille (77 organismes). Les organismes s'adressant aux femmes viennent en 2ème, suivis des Centres communautaires de Loisirs.

Secteur	Nombre d'organismes	Pourcentage
Action bénévole	2	1,7 %
Alphabétisation	2	1,7 %
Cuisines collectives	2	1,7 %
Éducation populaire	5	4,4 %
Étudiant	1	0,9 %
Famille	77	66,9 %
Femme	13	11,4 %
Immigration	3	2,6 %
Jeune	1	0,9 %
Loisirs communautaires	6	5,3 %
Militaire	2	1,7 %
Périnatalité	1	0,9 %



Principales activités de l'organisme

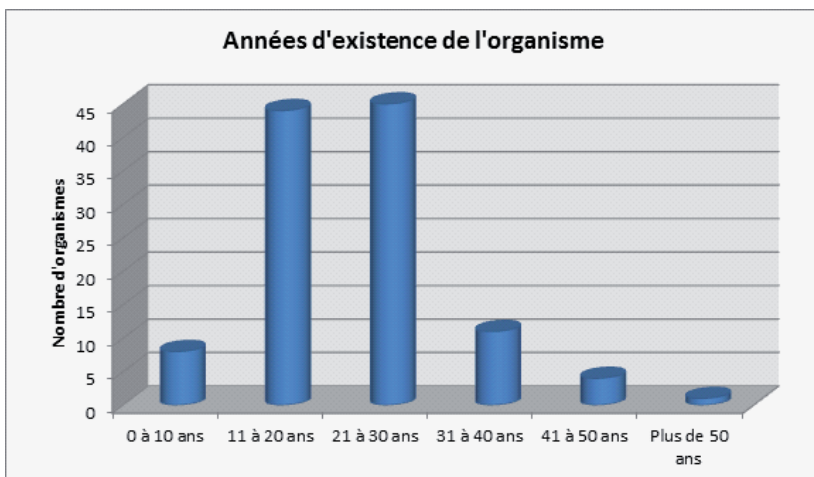
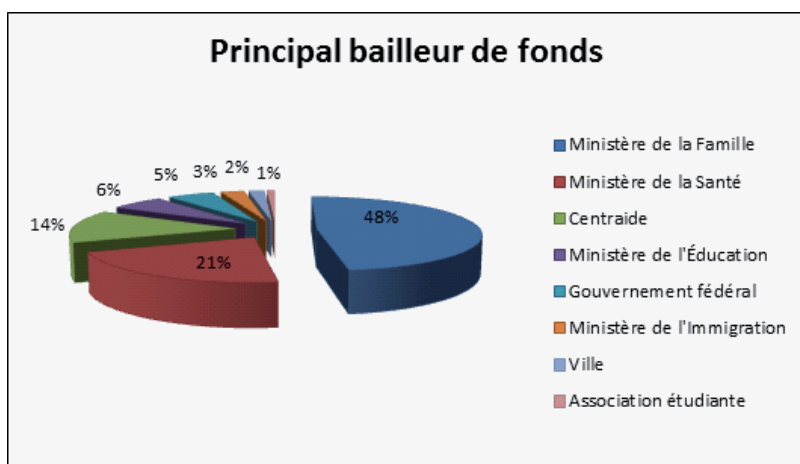
L'Association étant un regroupement multisectoriel, les activités de ses membres sont très diversifiées selon leur domaine d'intervention. La grande majorité d'entre eux se définissent tout d'abord comme un milieu de vie et les principales activités offertes par ordre d'importance sont :

- Ateliers (ateliers de stimulation, parents/enfants, estime de soi, enrichissement parental, etc.)
- Soutien parental
- Informations, références, écoute, accompagnement
- Cuisines collectives et dépannage alimentaire
- Activités familiales
- Accueil aux nouveaux arrivants et francisation
- Aide aux devoirs
- Café-rencontre, groupe de discussion
- Éveil à la lecture, écriture
- Conférence
- Activités de loisirs
- Prêt d'accessoire, joujouthèque
- Employabilité



Principal bailleur de fonds de l'organisme

Le principal bailleur de fonds des organismes membres est le ministère de la Famille, suivi du ministère de la Santé et des Services Sociaux.



Années d'existence de l'organisme

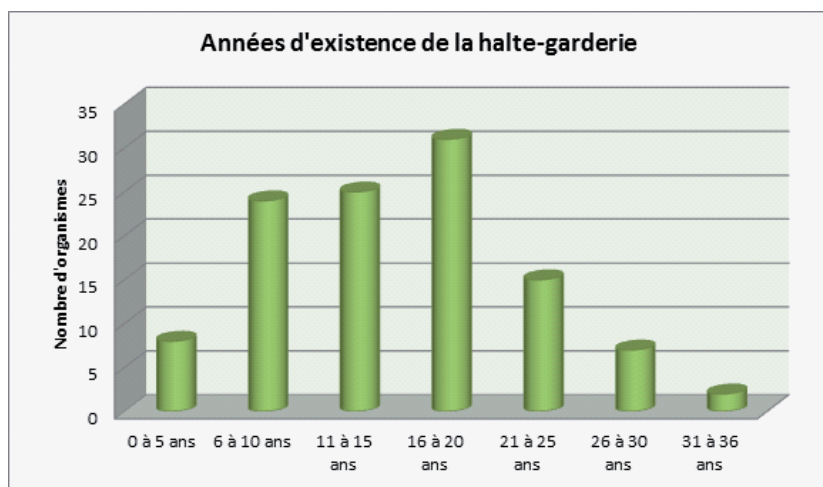
La création des organismes varie de 7 ans à 53 ans pour une moyenne de 23 ans d'existence.



Informations sur la halte-garderie

Années d'existence de la halte-garderie

La mise sur pied du service de halte-garderie par les organismes varie de moins de 1 an à 36 ans. La moyenne se situant autour de 15 ans.

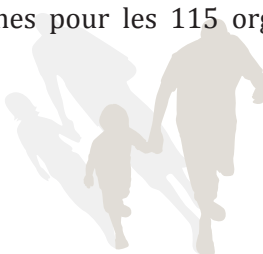
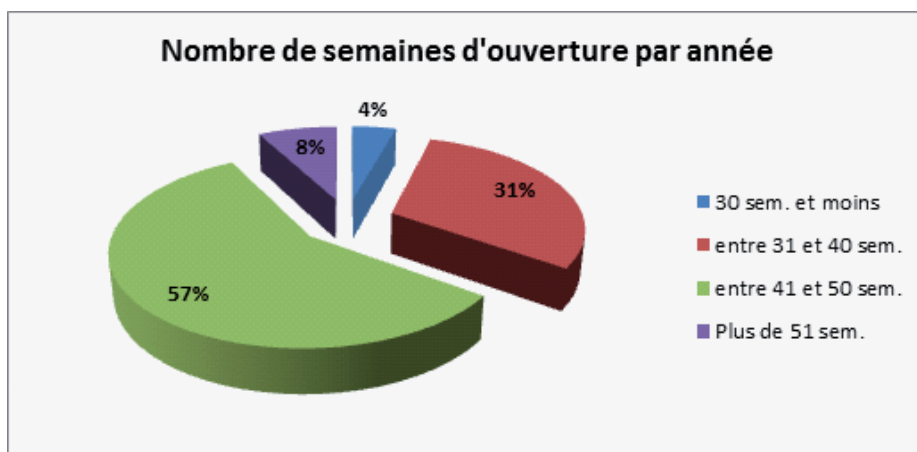


Si l'on compare ces données aux années d'existence des organismes, on se rend compte que 37 d'entre eux (32 %) ont ouvert leur service de halte-garderie à la création de l'organisme. Pour les autres le service a été mis sur pied, en moyenne, 6 ans après l'ouverture de l'organisme.

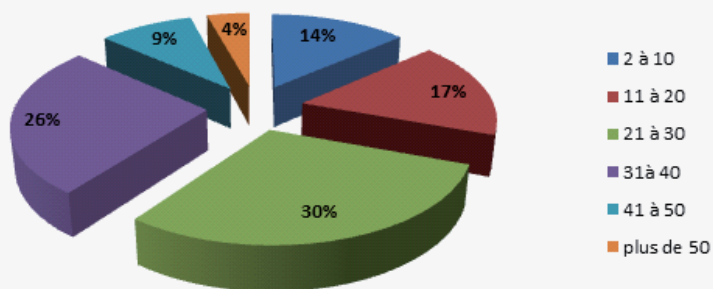
Plus les organismes ont été mis sur pied récemment moins l'écart est important avec la création du service de halte-garderie.

Nombre de semaines d'ouverture par année

Le minimum de semaines d'ouverture par année est de 7 semaines alors qu'à l'autre extrême un organisme offre jusqu'à 78 semaines d'ouverture dans deux points de services. La moyenne d'ouverture est de 43,7 semaines pour les 115 organismes.



Nombre d'heures d'ouverture par semaine



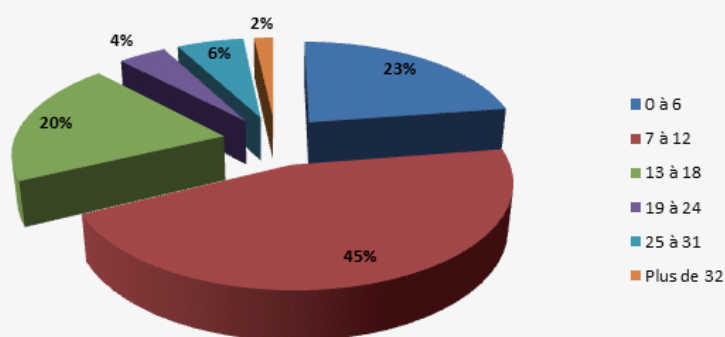
Nombre d'heures d'ouverture par semaine

Le nombre minimum d'heures d'ouverture par semaine est de 2 et le maximum de 64 heures pour une moyenne de 28,20 heures.

Nombre d'enfants reçu dans un même bloc horaire

Les organismes reçoivent en moyenne 12,15 enfants avec pour minimum un organisme qui accueille 2 enfants et à l'autre extrême un organisme qui en accueille jusqu'à 40 par bloc horaire.

Nombre d'enfants reçu dans un même bloc horaire



À qui s'adresse le service de halte-garderie

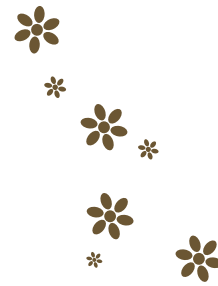
Tous les organismes offrent leur service de halte-garderie aux parents qui participent à leurs activités et, 84 % d'entre eux reçoivent des enfants référés. Vous trouverez dans le tableau ci-contre, les principaux motifs pour lesquels les parents utilisent le service de halte-garderie

	Pourcentage d'organismes
Participants aux activités de l'organisme	100 %
Enfants référés	84 %
Parents à la maison/répit/socialisation	79 %
Parents en recherche d'emploi	72 %
Parents en congé maternité/paternité	69,5 %
Parents aux études	60,8 %
Travailleurs à temps partiel	54 %
Travailleurs autonomes	48,7 %
Travailleurs sur horaires atypiques	39 %
Autres raisons	17 %



Entente spécifique

43 % des organismes ont des ententes spécifiques avec des partenaires qui leur réfèrent des enfants et, 76 % de ces ententes sont faites avec les CLSC, Centres jeunesse et DPJ.



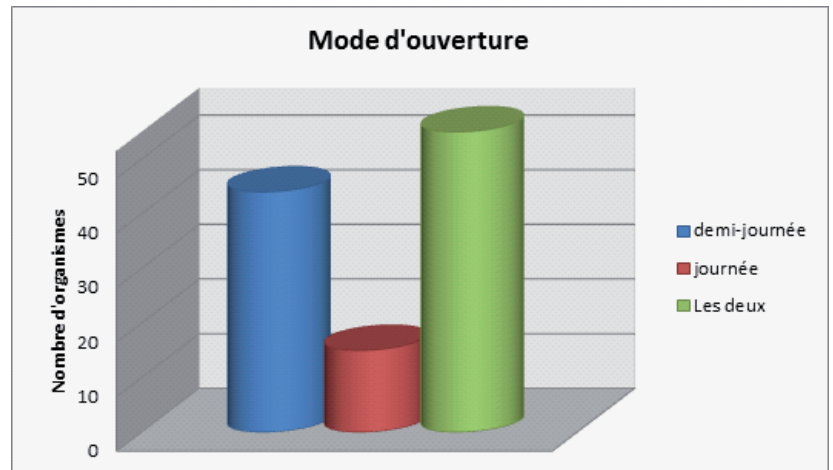
Répartition des organismes selon l'âge à partir duquel ils accueillent les enfants

	Nombre d'organismes	%
De 0 à 6 mois	77	67 %
De 7 à 12 mois	19	16,5 %
De 13 à 24 mois	16	14 %
2 à 3 ans	3	2,5 %

Il est intéressant de noter que 83,5 % des haltes-garderies reçoivent des pouspons.

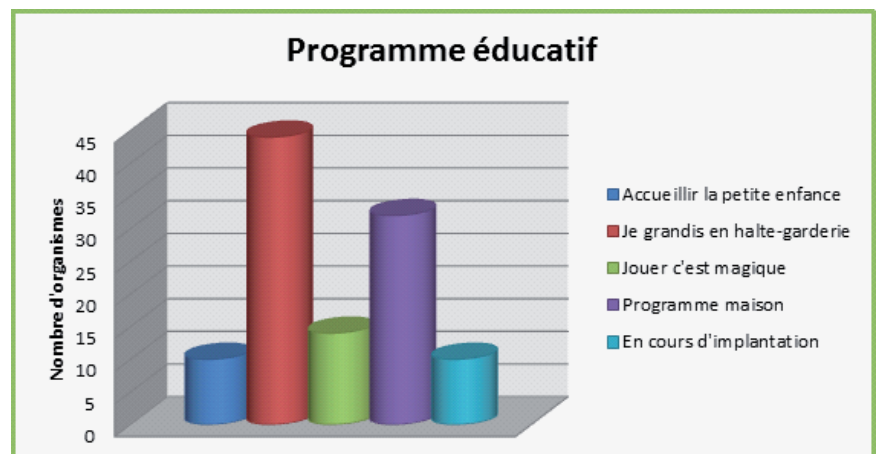
Mode d'ouverture

La majorité des répondants offre le service soit à la journée soit à la demi-journée. De plus, 61,4 % des organismes sont ouverts pour la période du dîner et pour 85 % d'entre eux les parents apportent le lunch de leurs enfants.



Programme éducatif

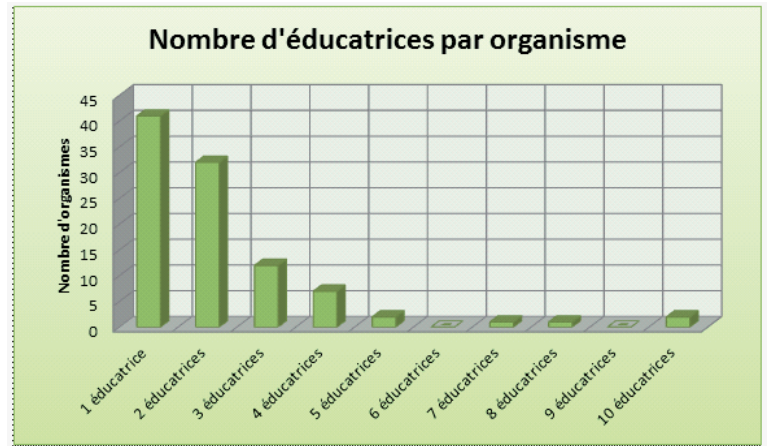
95,6 % des organismes appliquent un programme éducatif et celui le plus fréquemment utilisé est *Je grandis en halte-garderie*. De plus, plusieurs organismes ont créé leur programme maison afin de répondre de façon spécifique à leur réalité.



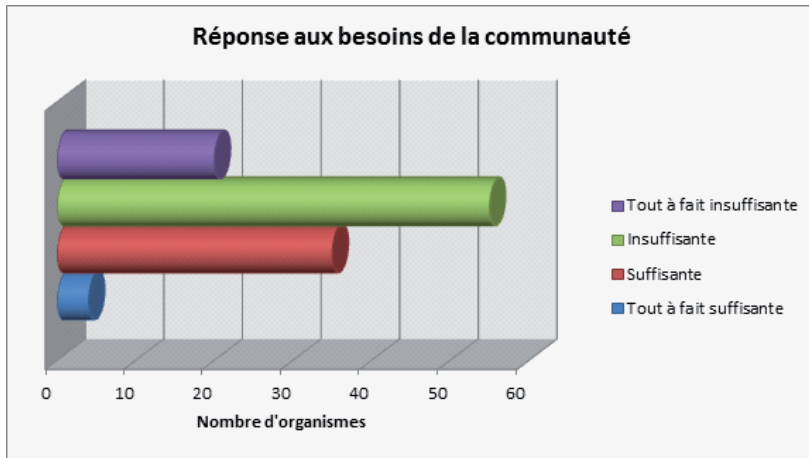
Personnel éducateur

La moyenne d'éducatrice par halte-garderie est de 2,20 ce qui comparé au nombre moyen d'enfants reçus représente un ratio d'environ 1 éducatrice pour 6 enfants.

32 haltes-garderies (28 %) n'ont que des éducatrices dans leur équipe de travail. Pour les autres répondants (72 %), des aides-éducatrices et/ou des bénévoles viennent s'adjoindre à elles.

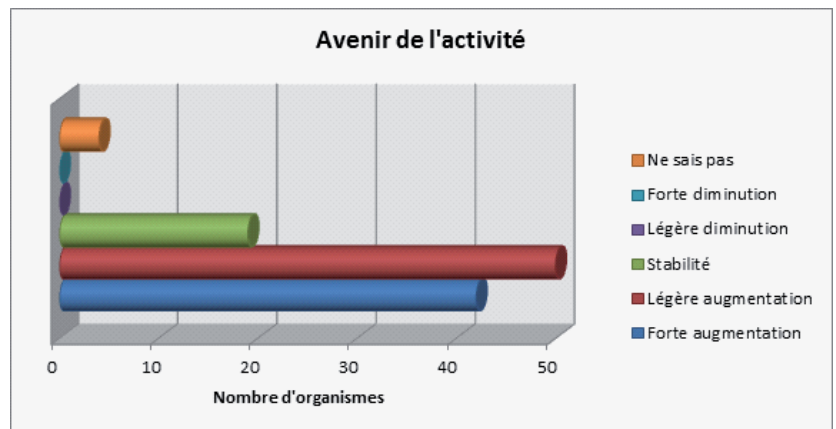


Les besoins de la communauté et l'avenir de l'activité de halte-garderie



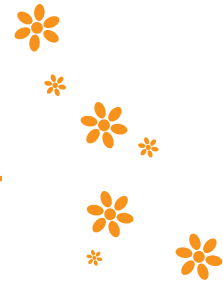
65 % des organismes disent que les besoins de la communauté sont répondus de façon insuffisante ou tout à fait insuffisante.

80 % des organismes ont répondu qu'à l'avenir leur activité de halte-garderie devrait connaître une légère ou une forte augmentation. Aucun ne prévoit de diminution de l'activité.



Il est à noter qu'il n'y a pas de lien entre la réponse aux besoins de la communauté et à l'avenir de l'activité avec le nombre d'heures ou de semaines d'ouverture ou encore le nombre d'enfants reçu (ex : ce ne sont pas forcément les haltes-garderies ayant la plus petite offre de service qui déclarent que les besoins de la communauté ne sont pas comblés ou qui prévoient une très forte augmentation de leur service).

Informations sur le financement



Subvention du ministère de la Famille

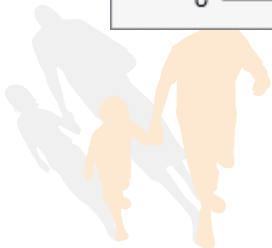
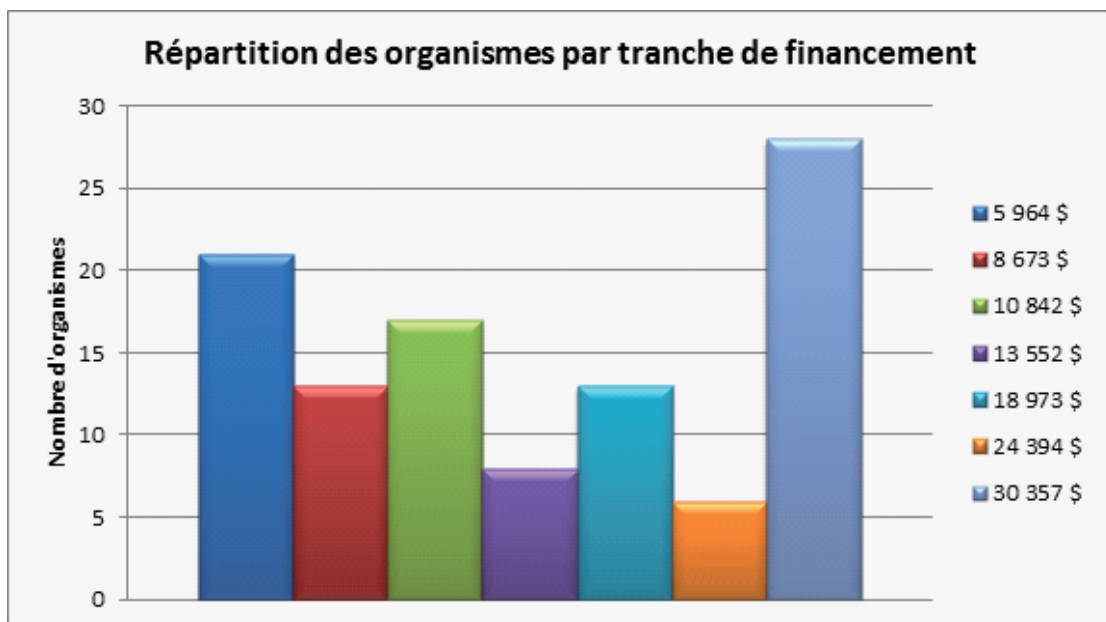
La mesure financière initiale octroyée par le ministère de la Famille pour les haltes-garderies était de 3 millions en 2006. Celle-ci a connu 3 augmentations : la première de 150 000 \$ en 2009, la deuxième de 500 000 \$ en 2011 et, enfin, la troisième de 200 000 \$ en 2012 pour atteindre un montant de 3 850 000 \$. Ce sont 253 organismes, à travers le Québec, qui se partagent cette subvention.

Le programme de financement du ministère comprend 7 barèmes déterminés en fonction de l'offre de service (Heures-présence-enfant par année).

Sur les 115 répondants, 106 organismes (92 %) reçoivent du financement du ministère de la Famille pour leur halte-garderie. Deux raisons expliquent que les 9 autres ne reçoivent rien :

- Ils ne répondaient pas à un des critères du programme lors de l'année de référence (2006).
- La halte-garderie a été créée après 2006.

Les tranches de financement où l'on retrouve le plus grand nombre d'organismes sont celles des deux extrêmes soit 5 964 \$ et 30 357 \$.



Utilisation de la subvention

C'est sans surprise que 97 % des organismes ont répondu avoir financé une partie des salaires avec la subvention du ministère puisque c'est le poste budgétaire le plus honoreux.

66 % des organismes ont exclusivement consacré leur subvention à une partie du salaire et pour le reste, ils ont financé un peu du salaire avec : soit le matériel, les coûts d'entretien, une partie du loyer ou encore des collations.

Uniquement 3 % des organismes ont dit avoir consacré la totalité de leur subvention en matériel.

Coût réel de la halte-garderie

Seulement trois organismes (avec chacun une subvention de 5 964 \$) disent couvrir les frais de leur halte-garderie grâce au financement du ministère de la Famille.

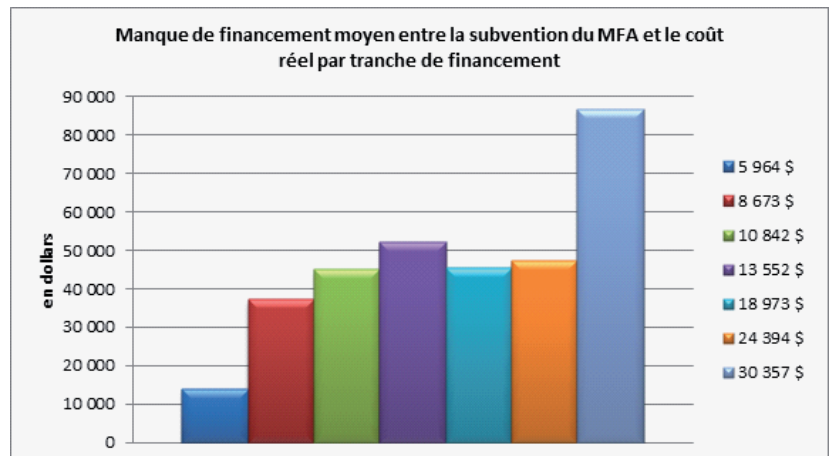
97% des organismes n'arrivent pas à couvrir leurs frais. Le coût réel d'opération d'une halte-garderie est de 5 900 \$ par année pour le plus faible et de 260 000\$ par année pour le plus élevé. La moyenne étant de 65 431 \$ par année.

Pour les 9 organismes qui ne reçoivent pas de financement, la subvention moyenne qu'il leur faudrait pour opérer pleinement leur halte est de 87 646 \$.

Différence entre le financement du ministère de la Famille et le coût réel de la halte

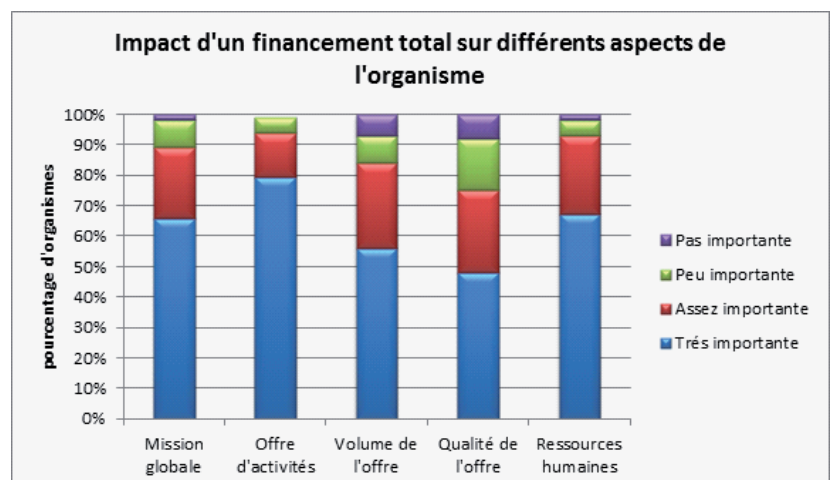
Si l'on compare le financement accordé par rapport au coût réel, la moyenne du manque de financement pour tous les organismes est de 50 320 \$.

Toutes les tranches de financement ont un écart significatif entre ce que leur coûte leur halte-garderie et le financement qu'elles reçoivent.



Impact sur l'organisme d'un financement intégral de la part du ministère de la Famille

Un financement adéquat de la halte-garderie aurait un impact important sur plusieurs aspects de l'organisme notamment : sur l'offre de service, la mission de l'organisme ou encore les ressources humaines.

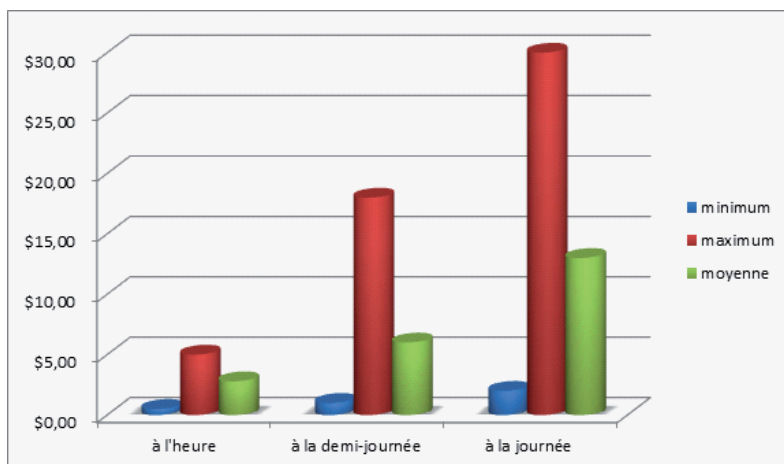


Contribution des parents

57 organismes (49,5 %) offrent le service gratuitement pour les parents qui participent aux activités et/ou aux parents aux prises avec des difficultés financières.

Certains organismes offrent différents modes de contribution : à l'heure, à la demi-journée et à la journée. La moyenne des tarifs est la suivante :

- À l'heure :
2,79 \$ (le minimum étant de 0,50 \$)
- À la demi-journée :
6 \$ (le minimum étant de 1 \$)
- À la journée :
13 \$ (le minimum étant de 2 \$)

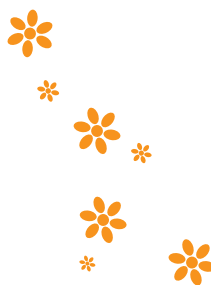


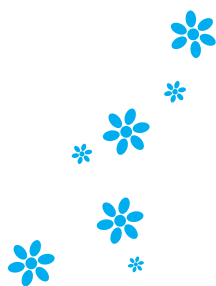
D'autres méthodes de facturation sont appliquées : frais annuels ou carte de membre et ensuite service gratuit, tarif variable en fonction du nombre d'enfants de la même famille ou contribution en fonction du revenu familial.

Autres sources de financement pour la halte-garderie

Comme nous l'avons mentionné plus haut, 97 % des organismes sont obligés d'avoir d'autres sources de financement que la subvention du ministère pour faire fonctionner leur service de halte-garderie.

Outre l'utilisation du financement de base de l'organisme, de la cotisation des parents et de l'autofinancement, les sources financières le plus fréquemment citées sont : les subventions salariales pour le personnel, centraide, le programme SIPPE, le PACE et la table petite enfance.





Commentaires

Au terme du questionnaire, 44 organismes ont émis des commentaires et pour la très grande majorité ils concernaient le manque de financement de la halte-garderie et l'impact que cela a sur l'organisme et sur l'offre de service.

Voici quelques-uns de ces commentaires :

«C'est un service qui a fait ses preuves, avec une demande grandissante, mais qui est plafonné dû à l'espace et au manque de financement. Pourtant nous contribuons à la richesse du Québec.»

Montréal.

«Le financement du MFA est insuffisant pour répondre à tous les besoins. Il ne paie même pas le salaire d'une éducatrice.»

Saint-Jérôme.

«La halte-répît est principalement offerte aux familles membres puisque nous ne suffisons pas à leur propre demande. La halte-répît fait partie de l'ensemble des activités offertes aux familles dans une perspective d'offrir un milieu de vie. Elle n'a pas de budget particulier sauf celui du MFA. Avec plus d'argent, on pourrait agrandir et embaucher d'autres ressources.»

Montréal.

«Depuis 2 ans, il y a une augmentation accrue des inscriptions à la halte-garderie de la Ressource Famille. Nous avons environ 3 nouveaux enfants chaque semaine de halte. En moyenne, il y a 30 inscriptions par jour de répît et ce, à chaque semaine. Nous pouvons seulement prendre 18 enfants au total des deux journées. Par contre, nous n'avons plus de sous.»

Québec.

«Nous avons des demandes des autres organismes, mais nous ne pouvons pas y répondre, car nous ne pouvons faire plus avec la subvention reçue.»

Amqui.

«Nous avons beaucoup de parents sur des listes d'attente pour des ateliers en dyades avec leurs enfants. Si nous étions mieux financés par le MFA nous pourrions offrir davantage d'ateliers et le service de halte-garderie. Il est extrêmement difficile d'engager des éducatrices diplômées, car les salaires que nous offrons sont peu compétitifs avec les CPE. De plus, tout le matériel spécialisé est très dispendieux sans compter le système de détection et d'alarme incendie qui est exigé par le service de sécurité d'incendie de certaines villes. Tous ses frais amènent une fluctuation de nos services.»

Chambly.

«Notre but serait d'avoir un financement qui nous permettrait d'avoir au moins une personne stable à la halte-garderie et non toutes des subventions salariales comme en ce moment. Ceci est déstabilisant pour nous, pour les enfants et pour les parents, car nous devons recommencer à toutes les 32 semaines avec des nouvelles personnes. (...) Un financement adéquat est nécessaire afin que nous puissions répondre aux besoins de nos usagers qui sont différents de ceux en CPE.»

Saint-Lin-Laurentides.

«Nous sommes le seul organisme à offrir le service de halte-garderie dans notre région donc la demande est très grande et nous ne pouvons y répondre. Nous devons faire une pige au début de chaque année.»

Saint-Eustache.

«Un ajustement du financement du MFA et ce en fonction du coût réel de celle-ci permettrait à notre organisation d'assurer une pérennité et une bonification. De plus, de meilleures conditions salariales pour les éducatrices, nous permettraient d'être plus compétitifs quant à l'embauche d'employés diplômés en service de garde, ce qui représente un obstacle majeur aussi de par le fait que les heures travaillées en halte-garderie communautaire ne sont pas reconnues.»

Saint-Jean-sur-Richelieu.

«Par manque de financement il est impossible d'offrir une halte-garderie en dehors de nos activités régulières malgré la demande. Nous souhaiterions du financement pour l'aménagement de notre local.»

Joliette.

«Le besoin de place en halte-garderie est croissant. Nous constatons une augmentation de l'utilisation par des enfants à défis particuliers. L'intégration en CPE ou en milieu familial est difficile. La halte devient donc un moyen d'intégrer une routine et développer des habiletés sociales.»

Saint-Rémi.

«Nous réussissons à offrir des journées pleines durant la saison estivale et quelques-unes avant le temps des fêtes, mais les familles auraient besoin de ce service plus souvent. Nous aurions besoin de plus de financement stable pour combler les besoins du milieu.»

Saint-Hubert.

